

Décision Générale colonial

Décision n° n°3 divers

n°3

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 27 novembre 1923
Numéro JO n° 324 du 30/11/1923	Date du numéro 30 novembre 1923

TEXTE INTÉGRAL

un supplément de nourriture dont la dépense ne devra pas excéder 0,40 par jour el par homme sera accordée aux prisonniers charges 'du nellovage du chenal.